

<p>Département <i>Meurthe et Moselle</i></p> <p>Arrondissement <i>Nancy</i></p> <p>Canton <i>Nomeny</i></p>	<p>COMMUNE DE ARRAYE ET HAN</p> <p>PROCÈS VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la séance ordinaire du lundi 10 septembre 2018</p> <p>L'an deux mil dix-huit, le dix septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye et Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe ARNOULD, Maire</p> <p>étaient présents : Mme SIMON Ginny Mrs ARNOULD Philippe, ASTIER Sébastien, BERRY Bernard, CHAMPIGNEUL Claude, GEOFFROY Arnaud, LEMOINE Anthony, WOLTRAGER Nicolas</p> <p>étaient excusés : Monsieur ORY Denis qui a donné pouvoir à Mr WOLTRAGER Nicolas</p> <p>étaient absents :</p> <p><i>Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Mr Claude CHAMPIGNEUL</i></p>								
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Nombre de Conseillers</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><i>En exercice</i></td> <td style="text-align: center;"><i>09</i></td> </tr> <tr> <td><i>Présents</i></td> <td style="text-align: center;"><i>08</i></td> </tr> <tr> <td><i>Votants</i></td> <td style="text-align: center;"><i>09</i></td> </tr> </tbody> </table>	Nombre de Conseillers		<i>En exercice</i>	<i>09</i>	<i>Présents</i>	<i>08</i>	<i>Votants</i>	<i>09</i>	
Nombre de Conseillers									
<i>En exercice</i>	<i>09</i>								
<i>Présents</i>	<i>08</i>								
<i>Votants</i>	<i>09</i>								
<p>Convocation établie <i>Le 25 août 2018</i></p>									
<p>Délibération affichée <i>Le 18 septembre 2018</i></p>									

N° 1 - Prolongation du contrat de travail de Madame POIVRE Nadège

Le Maire informe le conseil municipal que le contrat de travail de Mme POIVRE Nadège est terminé depuis le 31 août.

Madame POIVRE a informé le Maire qu'elle ne pouvait plus assurer ses fonctions, faute de temps ; néanmoins et afin de ne pas perturber le service, elle s'engage à assurer l'intérim pendant 3 mois, le temps de pouvoir recruter une personne pour la remplacer.

Après discussion, le conseil municipal, prend acte de la décision de Madame POIVRE d'assurer l'intérim pendant une durée de 3 mois et autorise le Maire à lancer une procédure de recrutement pour la remplacer.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

N° 2 – Acceptation d'un don

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le don de Madame LEMOINE Marie-Paule de 100 €, en remerciement du prêt de la salle polyvalente pour les obsèques de son mari.

N° 3 - Renouvellement des lots de pêche

Les droits de pêche communaux sont arrivés à expiration ; le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à leur renouvellement pour une durée de 3 ans, du 14 septembre 2018 au 13 septembre 2021.

L'adjudication des lots de pêche est prévue le vendredi 14 septembre en mairie. Le conseil municipal décide que le montant minimum des lots sera de 50 €.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

N° 4 – SIS de la Vallée de la Seille – Extension de compétence et modification des statuts

Le Maire explique au conseil municipal les raisons de la prise de compétence périscolaire par le SIS de la Vallée de la Seille ainsi que la modification de ses statuts.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la prise de compétence de l'accueil périscolaire et la modification des statuts du SIS de la Vallée de la Seille.

N° 5 – Validation de devis de travaux

Monsieur Bernard BERRY, deuxième adjoint, donne connaissance au conseil municipal de deux devis de l'entreprise GRADOUX et Fils concernant d'une part le remplacement à neuf du moteur de la volée de cloche pour un montant de 2 373,60 € et des roulements à billes de la moyenne cloche pour un montant de 1 104 €.

Il précise que ces travaux de réparation sont nécessaires car la grosse cloche ne sonne plus le glas pour les enterrements.

Après discussion, le conseil municipal, avec 7 voix pour et 2 voix contre, accepte les devis et autorise le maire à faire procéder aux travaux.

Le secrétaire de séance :

Le Maire, Mr Philippe ARNOULD,
Certifie avoir affiché le compte-rendu de cette
séance le 18 septembre 2018 et transmis au
contrôle de légalité le 18 septembre 2018

1. Prolongation du contrat de travail de Mme POIVRE
2. Acceptation d'un don
3. Renouvellement des lots de pêche
4. SIS de la Seille – Extension de compétence et modification des statuts
5. Validation de devis de travaux